

Fiche de données de sécurité

JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)

Publié(e): 17/05/2024
Version: 1.0.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)
UFI: 5300-W0XH-4006-GEF2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Agents d'imprégnation.
Secteur d'utilisation (SU): Autres (SU0).
PC: Colorants pour textiles et produits d'imprégnation (PC34)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Guardian Protection Products A/S
Adresse: Knudevejen 22
Code postal: 6600
Ville: Vejen
Pays: DANEMARK
E-mail: guardian@guardian.dk
Téléphone: +45 75471767
Télécopieur: +45 75471787

Distributeur

Société: JYSK A/S
Adresse: Soedalsparken 18
Code postal: DK-8220
Ville: Brabrand
Pays: DANEMARK
Téléphone: +45 8939 7500
Page de garde: JYSK.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA (INRS)).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.
Effets nocifs les plus graves: Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

2.3. Autres dangers

Fiche de données de sécurité

JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)

Publié(e): 17/05/2024
Version: 1.0.0

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.
Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun connu.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5 203-961-6	3 - 5 %	28	Eye Irrit. 2;H319
Aminofunctional Polysiloxane (Polymere)		3 - 5 %		Skin Irrit. 2;H315
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8 225-878-4	1 - 3 %		Skin Irrit. 2;H315 Eye Irrit. 2;H319
Acide acétique	64-19-7 200-580-7 01-2119475328-30	< 0,1 %		Flam. Liq. 3;H226 Skin Corr. 1A;H314 25% ≤ C < 90%: Skin Corr. 1B; H314 C ≥ 90%: Skin Corr. 1A; H314 10% ≤ C < 25%: Skin Irrit. 2; H315 10% ≤ C < 25%: Eye Irrit. 2; H319
Chlorures de benzylic12-14-alkyldiméthylammonium	85409-22-9 939-350-2 01-2119970550-39	< 0,1 %		Acute Tox. 4;H302 Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1;H318 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410 M (acute): 10 M (chronic): 1

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH.

28 = La substance est couverte par le règlement 1907/2006 /UE, annexe XVII concernant les restrictions.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

- Inhalation:** Sortir à l'air libre.
- Ingestion:** Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
- Contact cutané:** Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon.
- Contact avec les yeux:** Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- En général:** En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)

Publié(e): 17/05/2024
Version: 1.0.0

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Le produit n'est pas directement inflammable. Choisir des agents extincteurs qui conviennent à la zone incendiée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées - sortir à l'air libre. Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Mettre des gants. Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède: Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser de grandes quantités de résidus concentrés solides ou liquides partir dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Le produit doit être conservé en toute sécurité hors de portée des enfants et à ne pas laisser en contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments et autres produits similaires. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Stocker à l'abri du gel. Ne pas stocker avec: Alcalis forts/ Acides forts/ Oxydants forts/ Réducteurs forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)

Publié(e): 17/05/2024
Version: 1.0.0

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m ³	fibre/cm ³	Remarques	Observations
2-(2-butoxyéthoxy) éthanol	VLEP CT	15	101,2			
2-(2-butoxyéthoxy) éthanol	VLEP-8h	10	67,5			
Acide acétique	VLEP-8h	10	25			
Acide acétique	VLEP CT	20	50			

VLEP CT = Valeurs Limites Court Terme

VLEP-8h = Valeurs Limites sur 8 heures

Méthodes de mesure: Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures d'hygiène professionnelle.

Base légale: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret 2021-1849 du 28 décembre 2021, décret 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021.).

PNEC

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol, cas-no 112-34-5				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	1.1 mg/l			
PNEC sédiment (eau douce)	4.4 mg/kg			
PNEC aqua (eau de mer)	110 µg/l			
PNEC sédiment (eau de mer)	440 µg/kg			
PNEC soil (sol)	320 µg/kg			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau douce))	11 mg/l			
3-butoxypropan-2-ol, cas-no 5131-66-8				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,525 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,0525 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents)	5,25 mg/l			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	10 mg/l			
PNEC sédiment (eau douce)	2,36 mg/kg dw			
PNEC sédiment (eau de mer)	0,236 mg/kg dw			
PNEC soil (sol)	0,16 mg/kg dw			
Chlorures de benzylC12-14-alkyldiméthylammonium, cas-no 85409-22-9				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	120 - 900 ng/l			
PNEC sédiment (eau douce)	12.27 - 31.9 mg/kg			

Fiche de données de sécurité

JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)

Publié(e): 17/05/2024
Version: 1.0.0

PNEC aqua (eau de mer)	12 - 960 ng/l			
PNEC sediment (eau de mer)	3.19 - 13.09 mg/kg			
PNEC soil (sol)	6.38 - 7 mg/kg			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau douce))	160 ng/l			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau de mer))	16 ng/l			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	160 - 400 µg/l			

DNEL - travailleurs

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol, cas-no 112-34-5					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets locaux)	101.2 mg/m ³				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux)	67.5 mg/m ³				
3-butoxypropan-2-ol, cas-no 5131-66-8					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	52 mg/kg bw/day				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	147 mg/m ³				
Chlorures de benzylC12-14-alkyldiméthylammonium, cas-no 85409-22-9					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	3.1 mg/kg bw/day				

Fiche de données de sécurité

JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)

Publié(e): 17/05/2024
Version: 1.0.0

Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	3.06 mg/m ³				
---	------------------------	--	--	--	--

DNEL - ensemble de la population

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol, cas-no 112-34-5

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques)	6.25 mg/kg bw/day				

3-butoxypropan-2-ol, cas-no 5131-66-8

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	22 mg/kg bw/day				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	43 mg/m ³				
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques)	12,5 g/kg bw/day				

Chlorures de benzylC12-14-alkyldiméthylammonium, cas-no 85409-22-9

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	3.4 mg/kg bw/day				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	1.64 mg/m ³				
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques)	3.4 mg/kg bw/day				

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Fiche de données de sécurité

JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)

Publié(e): 17/05/2024
Version: 1.0.0

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166/16321.
Equipement de protection individuelle, protection des mains:	Il est conseillé d'utiliser des gants de plastique ou de caoutchouc.
Equipement de protection individuelle, protection respiratoire:	Non exigé.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Liquide
Couleur	Clair
Odeur	Inodore
Solubilité	Aucune donnée

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition:	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	6,5	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	1 g/cm ³	
Densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
COV (composants organiques volatiles):	1,12 %	

Autres informations: Aucune.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)

Publié(e): 17/05/2024
Version: 1.0.0

10.1. Réactivité

Réagit avec: Alcalis forts/ Acides forts/ Oxydants forts/ Réducteurs forts.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Alcalis forts/ Acides forts/ Oxydants forts/ Réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé ou chauffé à de fortes températures, et les gaz toxiques suivants peuvent se former: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol, cas-no 112-34-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		5660 mg/kg			

Son ingestion peut indisposer. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol, cas-no 112-34-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		2700 mg/kg			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation: : Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Corrosion/irritation cutanée: Peut être légèrement irritant. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Peut provoquer une irritation de l'oeil. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Sensibilité respiratoire et cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Fiche de données de sécurité

JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)

Publié(e): 17/05/2024
Version: 1.0.0

Propriétés cancérigènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique: L'inhalation du produit atomisé peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun connu.

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Écotoxicité

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol, cas-no 112-34-5

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson			96hCL50	1300 mg/l			
Crustacés	Daphnia sp.		48hCE50	> 100 mg/l			
Algues			IC50	53 mg/l			

Le produit contient de petites quantités de substances dangereuses pour l'environnement. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol, cas-no 112-34-5

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
				89 %		OECD 301 C	

Les données d'essai ne sont pas disponibles pour toutes les substances.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol, cas-no 112-34-5

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
			Log Pow	0,68			
			BCF	2,9			

Les données d'essai ne sont pas disponibles pour toutes les substances.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Fiche de données de sécurité

JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)

Publié(e): 17/05/2024
Version: 1.0.0

Aucun connu.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun connu.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales.

Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable. L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

Catégorie de déchet: Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex.
Produit: 16 05 09 produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08
Absorbant/chiffon contaminé par le produit : 15 02 03 absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Ne s'applique pas.	14.4. Groupe d'emballage:	Ne s'applique pas.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Ne s'applique pas.	14.5. Dangers pour l'environnement:	Ne s'applique pas.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Ne s'applique pas.		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Aucune.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

No d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119475328-30	Acide acétique
01-2119970550-39	Chlorures de benzylC12-14-alkyldiméthylammonium

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Fiche de données de sécurité

JYSK ESSENTIAL TEXTILE PROTECTOR 375 ml (3650118/86084001)

Publié(e): 17/05/2024
Version: 1.0.0

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.0.0	17/05/2024	Bureau Veritas HSE/ SRU	

Abréviations:

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
STOT: Specific Target Organ Toxicity
DNEL: Derived No Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

Autres informations:

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Conseils de formation:

Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification:

Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

La FDS a été élaborée par

Société: Bureau Veritas HSE Denmark A/S
Adresse: Oldenborggade 25-31
Code postal: 7000
Ville: Fredericia
Pays: DANEMARK
E-mail: infohse@bureauveritas.com
Téléphone: +45 77 31 10 00
Page de garde: www.bureauveritas.dk

Pays: FR